

**Séance
extraordinaire
2021-07-06ss1**

Sont présents à cette visioconférence tenue le 6 juillet 2021 à 19 h 15, M^{me} Jocelyne Caron, mairesse, les conseillers MM. Pierre Martineau, Jonathan Daigle et Gaétan Bélanger, et les conseillères, M^{mes} Pauline Joncas, Évelyne Gallet et Chantal Côté. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par visioconférence, M^{me} Sophie Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière. Celle-ci agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029 daté du 26 avril 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres et le résultat de la délibération de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QU'afin que tous les membres du Conseil soit présent, il a été décidé que la présente séance spéciale se déroulerait par viséoconférence;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté

appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

Les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation. Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Modification de l'annexe A du règlement d'emprunt 2020-05 qui décrète un emprunt de 1 425 000 \$ comprenant des remplacements de conduites et d'un ponceau, des travaux d'enrobé bitumineux, de rechargement de gravier, d'inspection caméra et de télémétrie dans le cadre des travaux à approuver par la TECQ 2019-2023;
5. Période de questions verbales ou écrites;
6. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} Jocelyne Caron, mairesse;
M. Pierre Martineau, siège # 1;
M. Jonathan Daigle, siège # 2;

M^{me} Pauline Joncas, siège #3;
M. Gaétan Bélanger, siège # 4;
M^{me} Évelyne Gallet, siège # 5;
M^{me} Chantal Côté, siège # 6.

2021-07-01ss1

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2021-07-02ss1

4. Modification de l'annexe A du règlement d'emprunt 2020-05 qui décrète un emprunt de 1 425 000 \$ comprenant des remplacements de conduites et d'un ponceau, des travaux d'enrobé bitumineux, de rechargement de gravier, d'inspection caméra et de télémétrie dans le cadre des travaux à approuver par la TECQ 2019-2023

ATTENDU QU'

une 2^e programmation de travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2023 a été acceptée suite à l'adoption du règlement 2020-05,

ATTENDU QU'

il est nécessaire d'amender le règlement 2020-05 afin de modifier l'annexe A en la remplaçant par l'annexe A-1;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'annexe A du règlement 2020-05 est remplacée par l'annexe A-1 pour en faire partie intégrante du règlement;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Période questions verbales et écrites

5. Période de questions verbales ou écrites

M^{me} la mairesse demande à M^{me} Boucher si le Conseil a reçu des questions écrites ou verbales et cette dernière répond que non. De plus, comme la séance est à huis clos et par visioconférence, il n'y a aucune personne présente.

2021-07-03ss1

6. Levée de la séance

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger, que la séance soit levée à 19 heures 21.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse